

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES 4 ACTIONS

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro de l'autorisation:** 279/21/L-M00-000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** LU-0026947-0006

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

SANYTOL DÉSINFECTANT LINGETTES 4 ACTIONS
--

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda. Carrilet, 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	279/21/L-M00-000 1-3	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	LU-0026947-0006	
<b>Date de l'autorisation</b>	21/10/2021	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	18/10/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Grupo AC Marca, S.L.
<b>Adresse du fabricant</b>	Avda Carrilet Nº 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Espagne
	Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 8515 Bigues i Riells - Barcelona Espagne
	Jana Čermáka 124 28201 Přešimasy République tchèque

## 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Purac Biochem
<b>Adresse du fabricant</b>	Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
<b>Substance active</b>	1322 - Acide L-(+)-lactique
<b>Nom du fabricant</b>	Jungbunzlauer S.A.
<b>Adresse du fabricant</b>	Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Jungbunzlauer S.A. Z.I. Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	0,9
1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	1-Decanamine, N,N-dimethyl-, N-oxide	Substance non active	2605-79-0	220-020-5	0,4575
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Substance non active	68515-73-1	500-220-1	0,396
1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	1-Deoxy-1-(methyl-(C8-10-(even)alkanoyl)amino)-	Substance non active	1591782-62-5	816-846-6	0,6875
1-Hydroxyethylidene-1,1-diphosphonic acid	Sodium benzoate	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0

### 2.2. Type de formulation

WI - Lingettes

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.  
Peut être corrosif pour les métaux.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Éliminer le contenu dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage).  
Éliminer le récipient dans le respect de la législation nationale (centre de recyclage).

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

##### Utilisation 1 - Lingettes pour la désinfection des surfaces

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: other  
Nom commun: Bactéries  
Stade de développement: -  
  
Nom scientifique: other  
Nom commun: Levures  
Stade de développement: -  
  
Nom scientifique: other  
Nom commun: Virus enveloppés  
Stade de développement: -

<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur Intérieur Désinfection des surfaces (zones non médicales)
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée:  Essuyage
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Taux d'application : 2 lingettes/m <sup>2</sup> Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Taux d'application : 2 lingettes/m <sup>2</sup> Temps de contact : 5 minutes Température ambiante
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Flowpack contenant de 3 à 120 lingettes multicouches en cellulose

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Inutile de rincer

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, etc.).
- Les produits ont été testés contre les virus enveloppés, y compris les souches de Coronavirus 229E (souche représentative de l'épidémie de coronavirus) et de grippe A (souche représentative de l'épidémie de grippe H1N1).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité du traitement.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Veiller à bien imprégner les surfaces et à laisser agir pendant la durée adéquate.
- Laisser sécher la surface traitée.
- Pour les lingettes multipack, refermer l'emballage après ouverture.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Éviter le contact avec les surfaces humides.
- Éviter de se toucher les yeux avec les mains.
- Se laver les mains après application.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être ôtées facilement. Continuer à rincer.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- Ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Contacter le centre antipoison. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'ingestion de grandes quantités de produit. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (d'aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez immédiatement un médecin en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) et consulter immédiatement un médecin.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- Si un avis médical est nécessaire, garder le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Éliminer les produits non utilisés, leurs contenants et autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- Ne pas se débarrasser du produit non utilisé dans le sol, les cours d'eau, les canalisations (évier, toilettes...) ni les caniveaux.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation : deux ans
- Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.
- Protéger du gel
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux ou animaux domestiques non ciblés.

#### **6. Autres informations**

-